



## I- Votre enfant n'a pas de frère ou sœur ayant déjà eu la carte TOP DEPART :

[Rendez-vous sur le site www.ladrome.fr](http://www.ladrome.fr) Rubrique "Mon quotidien" puis "La carte TOP DEPART".

Choisissez ensuite BENEFCIAIRES et cliquez sur le bouton "Créer un compte" et suivez les indications en ligne.

**Important :** Une fois le compte crée, le collège de votre enfant devra valider votre inscription en confirmant que votre enfant est bien scolarisé dans cet établissement. (Cette validation peut se faire à partir de la dernière semaine d'août. Les établissements reçoivent des alertes au fil de demandes réalisées par les parents).

Votre carte vous sera envoyée à l'issue de cette démarche à votre domicile. (à l'adresse indiquée dans le formulaire en ligne).

**Nouveauté cette année :** Vous pouvez profiter des offres Top Dép'Art dès validation par le collège (et au plus tôt le 1<sup>er</sup> septembre). Pas besoin d'attendre la réception de votre carte.

En effet, vous disposerez d'un QR code (imprimable ou qui s'affiche sur l'écran de votre portable). Avec ce dernier vous pouvez régler vos achats soit :

- en faisant lire le QR Code avec une douchette (ou un lecteur sans contact)
- soit en indiquant le code chiffré situé en dessus du QR Code

## II- Votre enfant a un frère/sœur qui a déjà eu la carte TOP DEPART:

[Rendez-vous sur le site www.ladrome.fr](http://www.ladrome.fr) Rubrique "Mon quotidien" puis "La carte TOP DEPART".

Choisissez ensuite BENEFCIAIRES et cliquez sur le bouton "Se connecter"

Identifiant : votre adresse email

Mot de passe : si vous l'avez oublié cliquez sur "mot de passe oublié"

Une fois connecté, depuis l'écran d'accueil choisissez "**Ajouter un bénéficiaire**" puis suivez les indications en ligne.

**Important :** Une fois votre enfant ajouté sur le compte, le collège de votre enfant devra valider votre inscription en confirmant que votre enfant est bien scolarisé dans cet établissement. (Cette validation peut se faire à partir de la dernière semaine d'août. Les établissements reçoivent des alertes au fil de demandes réalisées par les parents).

Votre carte vous sera envoyée à l'issue de cette démarche à votre domicile. (à l'adresse indiquée dans le formulaire en ligne).

**Nouveauté cette année** : Vous pouvez profiter des offres Top Dép'Art dès validation par le collège (et au plus tôt le 1<sup>er</sup> septembre). Pas besoin d'attendre la réception de votre carte.

En effet, vous disposerez d'un QR code (imprimable ou qui s'affiche sur l'écran de votre portable). Avec ce dernier vous pouvez régler vos achats soit :

- en faisant lire le QR Code avec une douchette (ou un lecteur sans contact)
- soit en indiquant le code chiffré situé en dessus du QR Code

**Vous avez d'autres questions , n'hésitez pas à :**

**Contactez nos équipes au 0 800 711 362 (il s'agit d'un numéro gratuit). Ce numéro est disponible du lundi au vendredi de 8H à 20H hors jours fériés.**

**ou**

**Envoyer votre demande depuis votre espace personnel. Cliquez sur « Envoyer un message » (visible dans le menu sur votre gauche)**

Nous vous souhaitons une belle journée,

L'équipe Top Dép'Art

Conseil Départemental de la Drôme

